



COMITE DIRECTEUR N°3 18 JANVIER 2020

SAISON 2019/2020



Ligue de Bretagne de Natation
9 Rue Léo Lagrange – 35131 – CHARTRES DE BRETAGNE
☎ : 02.99.67.03.58
Adresse e-mail : com.bretagne.natation@wanadoo.fr
adresse du site : <http://bretagne.ffnatation.fr>





DG/SB

REUNION DU COMITE DIRECTEUR
DE LA LIGUE DE BRETAGNE DE NATATION
SAMEDI 18 JANVIER 2020
A LA MAISON DES SPORTS A PLOUFRAGAN

COMPTE RENDU

Présents :

Jean Yves ABGRALL, Brigitte BONNEAU, Serge BRUNET, Yann COLLAY, Bénédicte COMPOIS, Géraldine GILBERT, Jean Pierre GOURMELON, Chantal GUEGAN, Élisabeth GUIFFANT, Paul HURTHAUD, Christine LEPOURCELET TALVARD. Pascale PRIGENT, Marc VELLEN.
Olivier JULIENNE (matin, début d'après midi).
Daniel GUERIN (matin).

Invités :

Claude DELAFOSSE.

Excusés :

Michel BATOT, Xavier BEAUMONT, Benoît BIDEAU, Jean Michel LE FRIEC, Nolwenn GILBERT, Delphine GOLTAIS, Vincent KERREC, Pascale PRIGENT, Jean Marc TOURTEAU,
Roger BERTRAND.

Mathieu GUERIN.

Assistent :

Laurent GUIVARC'H,
Katarin QUELENNEC (après midi).

Secrétaire de séance :

Daniel GUERIN

Le Président souhaite la bienvenue à ce Comité Directeur et adresse en ce début d'année ses meilleurs vœux à tout le monde.

1. Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du samedi 19 octobre 2019.

Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Affaires administratives

- Point sur la prise de licences arrêtée à janvier 2020 : club par club, département par département : tableau diffusé préalablement. Il est enregistré 9300 licenciés, une sensible augmentation par rapport à la l'année dernière à la même date.
- Serge rappelle l'objectif des 12000 licenciés. Quelques clubs vont-êtré bloqués par la fermeture de piscines pour rénovation.
- Suivi de la charte auprès des clubs,

Il reste des licences à saisir dans les clubs plus celles de la saison estivale 2020.

- **Marc**: la vie du club de Douarnenez est en suspend car il y a des soucis avec la municipalité, le nouveau bassin n'est pas aux dimensions ?
- **Laurent** précise qu'il est question que les financements d'état (= de 50%) soient bloqués en attente d'une réunion DGS.

Serge va adresser un courrier au Président de la Communauté de communes de Douarnenez.

La période des élections municipales est peu propice à poursuivre des discussions dans les Collectivités.

Jean Pierre demande l'abaissement du seuil de paiement par virement pour faciliter la saisie par les clubs. Cette demande a déjà été faite auprès de la FFN.

Jean Yves : Bretagne Natation : actuellement 11 licences dont des personnes non rattachées à un club.

Brigitte : inquiétudes pour les clubs sans licences loisirs avec la baisse du nombre de licences qui n'auront plus le droit d'être affiliés pour la prochaine saison.

Serge précise que cette mesure sera prise à l'encontre des clubs qui ne veulent toujours pas jouer le jeu des 100% licences. Un état précis sera réalisé en fin de saison sportive.

Yann : problème des licences pour les nageurs qui participent au challenge avenir.

- point sur les ressources humaines,

Katarin : a pris son poste début novembre, le tutorat est assuré par Laurent, Mathieu

et Bénédicte.

C'est la découverte d'un monde de fonctionnement avec beaucoup de missions différentes. Formations avec l'ERFAN, visites de stagiaires en structures...

Relations avec les partenaires, les Collectivités, rencontres avec les entraîneurs et éventuellement les Présidents, étapes eau libre...

Absence de Claudia : en arrêt depuis trois mois, jusqu' au 26 janvier 2020, un remplacement partiel par Myriam GUILLEMOIS a été effectué.

Serge relance la fragilité du fonctionnement du secrétariat de la Ligue dans le cas d'une telle situation, où il n'y a plus personne !

Cette question doit être approfondie pour faire face à une éventuelle absence qui pénalise le fonctionnement et la réactivité de la Ligue Régionale.

Néanmoins, Serge remercie l'implication de tous pour faire face à ces difficultés, notamment l'investissement journalier de Daniel et de Jean Marc.

Olivier : la plate forme ASSOCONNECT utilisée par le CD 22 permet la délocalisation du secrétariat.

Marc : besoin de s'occuper du matériel dans les futures missions.

3. **Suivi des dossiers**

- **Préparation de la saison estivale s'agissant des activités en bassins mobiles**

Intervention de Laurent GUIVARC'H :

A. Le bassin mobile - bilan

a. Les points positifs :

- Satisfaction des apprenants sur l'encadrement, la qualité des leçons.
- Les recettes.
- La qualité et la gestion du matériel.
- L'accompagnement des supports locaux (Ville et ou Centre Nautique).

b. Les points à améliorer :

- Un surplus de dépenses liées à l'expérimentation. (le coffre technique doit être construit en amont).
- La structure des tarifs et le prix des licences.
- La communication sur Carnac.
- L'hébergement des éducateurs sur Brignogan.
- Le choix du matériel : alarme, enrouleur, analyse de l'eau.

B. Le bassin mobile – les finances bilan

<u>Les grands postes de dépenses :</u>	<u>Les grands postes de recettes</u>
Investissement : 18500€ Piscine : 15200€ Coffre en bois : 3300€	Subvention investissement (40%) : 7400€ Conseil Régional : 3700€ Agence Nationale du Sport : 3700€
En fonctionnement : 16100€ Les salaires : 10250€ Les licences : 3300€ (150 licences) Décathlon équipement et matériel péda : 1000€ Le matériel de secours : 800€ Le traitement de l'eau : 750€	En fonctionnement : 16500€ Les cours : 14000€ Subvention PSF FFN : 2500€

C. Le bassin mobile – perspectives

- 4 nouvelles piscines en 2020 (annonce des sites prospectés), 4 en plus des 2 déjà en place.
- Développer la gestion déléguée aux clubs, aux Comités Départementaux. (pour 2 structures, ou 4 s'il y a une demande).
- Développer la location pour l'apprentissage dans les territoires ruraux (présentation de la version « travail » du dossier pour les collectivités.
- Développer les partenariats/dons (exemple avec bio UV, décathlon). Le don serait perçu par la Ligue.
- Diminuer les dépenses liées aux investissements et au fonctionnement.
- Augmenter et restructurer l'offre de prix.

D. Le bassin mobile – Les dépenses perspectives

Projection pour 2 piscines

<u>Les grands postes de dépenses 2019</u>	<u>Les grands postes de dépenses 2020</u>
Investissement : 18500€ (2 bassins) Piscine : 15200€ Coffre en bois : 3300€	Investissement : 17300€ (2 bassins) Piscine : 14000€ Coffre en bois : 3300€
En fonctionnement : 16100€ (2 bassins) Les salaires : 10250€ Les licences : 3300€ (150 licences) Décathlon équipement et matériel péda : 1000€ Le matériel de secours : 800€ Le traitement de l'eau : 750€	En fonctionnement : 12650€ (2 bassins) Les salaires : 10250€ Les licences : 900€ Décathlon équipement et matériel péda : 500€ Le matériel de secours : 800€ Le traitement de l'eau : 200€ (UV)

E. Le bassin mobile – Les recettes perspectives

Projection pour 2 piscines

<u>Les grands postes de recettes 2019</u>	<u>Les grands postes de recettes 2020</u>
Subvention investissement (40%) :	Subvention investissement (40%) : 6920€.

7400€. Conseil Régional : 3700€ Agence Nationale du Sport : 3700€	Conseil Régional : 3460€ Agence Nationale du Sport : 3460€
En fonctionnement : 16500€ Les cours : 14000€ Subvention PSF FFN : 2500€	En fonctionnement : 21000€ Les cours : 18000€ Subvention PSF FFN : 2500€ Location : 500€

F. Le bassin mobile – bilan perspectives (fonctionnement)

Projection pour 2 piscines

- Baisse des dépenses de fonctionnement : **3150€**
- Progression des recettes de fonctionnement : **4500€**

Une étude de location pour proposition aux Collectivités et aux clubs est en cours.

:

G. Les sites prévisionnels (non limitatifs)

Saint Malo Dinan Perros Guirrec : Lannion Morlaix ?	Brignogan Plogastel	Carnac Lorient-centre nautique TrinitéS/mer :? Sarzeau : centre nautique	L'Île d'Yeu Ville de Rennes
---	------------------------	---	--------------------------------

La liste des implantations devrait être arrêtée pour fin février, avec un objectif de 6 bassins.

Serge remercie Laurent pour ce travail conséquent.

Le Comité Directeur émet un avis favorable pour la poursuite de ce travail dans le respect des possibilités financières de la Ligue.

Ponchos : le stock est à gérer. Les Comités Départementaux peuvent en acheter pour les revendre. Proposer les ponchos à 15€ (voir avec JMT si conforme au prix d'achat) pour les CD afin qu'ils puissent les revendre à 20€ en interne.

Pontivy : la gestion de la piscine à été effectuée par le club avec un recrutement externe ce qui a entraîné un déficit de 8000 euros (couvert par la mairie)

Remboursement de la part régionale des licences au club de Pontivy à hauteur de 1000 euros pour 2019 à titre exceptionnel par la Ligue régionale. Accord du Comité Directeur.

Possibilité de licences eau libre promo pour cet été pour les clubs qui ne peuvent pas faire d'opération JAN. seul le club de ligue peut prendre ces licences.

Mise à jour suite à l'échange avec Laurent CIUBINI DG FFN.

A notre demande, nous allons pouvoir ouvrir les droits de créer des licences eau libre pour des clubs identifiés (Pontivy et les organisateurs d'étape).

Ainsi, les licences seront bien affectées au club support, un enjeu pour obtenir des subventions et du poids politique en local, une récompense méritée pour l'investissement.

Les 4€ reversés par licence eau libre promo seront toujours reversés au club de Ligue. Il appartiendra à la Ligue de décider de sa ventilation vers les clubs organisateurs ou autre en fin de saison pour tout ou partie.

– **Les étapes eau libre**

- 6 organisations avec 9 journées.

Annulation de l'étape de Feins plus 3 annulations par arrêté préfectoral : Vitré, Plouvorn et Drennec,

La tendance est d'abandonner les étapes en lac et de s'orienter vers les étapes en rivière ou mer.

Le souhait est que les Comités Départementaux s'investissent,

14 journées étapes prévues sur 11 sites en 2020.

Attention à ne pas multiplier les étapes pour viabilité économique.

Mettre en place un championnat de Bretagne et des Championnats Départementaux sur une étape existante/ réflexion à mener pour l'avenir.

4. Affaires sportives : Bénédicte Compois

Calendrier des compétitions jusqu'à la fin de la saison sportive :

Problème des Championnats Régionaux à Bréquigny : refus à cause de la canicule.

Changement de lieux :

Les 30 et 31 mai : le Meeting régional N4 sera à Rennes.

Les 27 et 28 juin les Championnats Régionaux seront à : St Malo.

Les 4 et 5 juillet le Meeting de l'ouest des jeunes sera à: Tours.

Championnats de France plongeon d'été pourraient se dérouler à Rennes les 5-6 et 7 juin ?

Les structures de haut niveau.

Un certain nombre de nageurs (ses) sont sélectionnés pour composer la bannière interrégionale qui participera au Meeting international de Nice du 7 au 9 février.

Premier trimestre plutôt satisfaisant en petit et grand bassin.

CAF de Brest et CLE 29 : stage en février.
CAF de Rennes : pas de stage extérieur pour pérenniser le budget.
CLE 35, aux vacances de printemps.
Travail pour conventionner avec la ville de Rennes pour un accès aux bassins.

Évolution du PPF pour la rentrée 2020 :
CAF de niveau lycée, suivi et critères d'évaluation des CAF à expliquer.
Pour les post bac : centre national d'entraînement ou club d'excellence.
Ouverture d'un nouveau CLE à St Brieuc en septembre 2020.

Water Polo : demande de l'organisation d'un match de la Ligue mondiale par Gwen.
Mobilisation de la piscine de Bréquigny pendant 4 à 5 jours et un budget à prendre en charge pour l'équipe de France.
La Ligue régionale ne peut aujourd'hui répondre favorablement à cette demande.
Ce projet comme celui des championnats de France de natation artistique devra être inclus dans le cadre du projet de la Ligue 2020-2024 porté par la nouvelle équipe de dirigeants qui sera en place en co-organisation avec les Collectivités et les clubs locaux concernés.

5 ; La Formation (voir document joint)

Un dossier a été adressé préalablement.
Retour séminaire des ERFAN les 3 et 4 décembre 2019.
Formation d'aisance aquatique à Morlaix.
BF1 : 18 stagiaires.
BF2 : terminée avec visite des stagiaires ;
Enjeux de la réforme de la formation : orientations à prendre par la Ligue.
Nouvelle loi sur l'apprentissage, mutualisation au niveau Nord Ouest,
Décision à prendre avant l'été.

Formation et recyclage officiels A : samedi 29 février 2020 à Ploufragan.

6 .La contractualisation entre la ligue et les Comités départementaux – Bénédicte Compois

Partage des objectifs
Ligue /FFN : bilan reçu et objectif 2020.
Premier critère : augmentation des licences, 4 actions : respect des programmes, pas de nouveaux clubs pour JAN, actions estivales, 2 étapes supplémentaires en eau libre.
Attribution de 8000 euros.

Contractualisation avec les Comités Départementaux

Ligue/ CD : actions à cibler dans chaque département : 0,50 euro par licence.
Partage entre les 4 départements de la somme globale régionale d'un euro par licence après discussion avec les 4 départements.

PSF inscrit dans le projet FFN : une fiche action pourrait être accompagnée par la FFN.

Flécher les clubs qui, peuvent solliciter le PSF sur des actions.

Bénédicte va programmer une réunion avec chaque département afin de préciser les différentes actions éventuellement soutenues dans chacun des territoires.

Point sur la labellisation.

Le PSF fait foi pour le label performance défini par la FFN.

Arrivée de Katarin qui en profite pour faire le point sur ses missions et notamment le plan aisance aquatique sur lequel la ligue va s'engager. Même si quelques « anciens » ont la nostalgie justifiée de l'organisation de l'enseignement de la natation à l'école élémentaire dans les années 70 et 80 qui permettait aux enfants en CM1 de savoir presque tous nagés !

7. Communication sur le calendrier concernant les Assemblées Générales électorales en octobre et novembre 2020.

Document diffusé en séance

Les 24 et 25 avril : présentation de l'organisation à l'AG de la Fédération, avec validation.

Périodes d'organisation des AG électorales :

Des Comités Départementaux : au choix :

3 ou 4 octobre

10 ou 11 octobre

17 ou 18 octobre

L'AG peut se dérouler également un soir dans la semaine sur cette période entre le 3 et le 16 octobre.

Les AG départementales se tiendront normalement conformément aux statuts de chacun des Comités départementaux.

La ligue Régionale devra être tenue informée de la date et de l'organisation début juillet (avant les grandes vacances) des AG départementales.

Des Ligues Régionales : du 2 novembre au 2 décembre, soit possibilité sur 4 week-ends :

- 7 et 8 novembre
- 14 et 15 novembre
- 21 et 22 novembre
- 28 et 29 novembre

Suivant le calendrier sportif l'AG régionale pourrait se tenir le samedi 28 novembre ? (restant à confirmer).

L'AG régionale se déroulera durant la journée :

- Le matin élection du Comité Directeur régional, sur la base des statuts de la Ligue, avec un scrutin uninominal.
- L'après midi élection du Comité Directeur national, sur la base des statuts de la FFN, avec un scrutin de listes. Dispositif géré par un cabinet, avec boîtiers électroniques, pris en charge par la Fédération.

Les résultats pour la Ligue seront donnés en fin de matinée.

Les résultats sur le plan national seront proclamés au siège de la FFN les 5 et 6 décembre.

Une AG Régionale financière devra être programmée durant le premier trimestre 2021.

Intervention de Serge BRUNET

Comme cela a déjà été évoqué Serge, Daniel et Jean Marc ne se représenteront pas à l'élection en novembre 2020.

En effet, Serge explique que le moment est venu, dans l'intérêt général, au sein de cette association la Ligue de Bretagne de natation de mettre en place une nouvelle équipe intergénérationnelle de dirigeants. Le fait que l'exécutif dans son ensemble prend cette décision n'enlève en rien le travail très important et de qualité qui a été effectué par ces dirigeants dévoués.

Questionné régulièrement sur le passage de témoin concernant le Président, Serge est très à l'aise et souhaite que Bénédicte COMPOIS soit élue à ce poste afin d'assurer le « leadership » de la Ligue.

En effet, Bénédicte s'est beaucoup investie les dernières années, elle est une ressource stratégique du dispositif et répond à toutes les compétences requises afin d'assurer cette responsabilité.

Bien sûr, se sont les clubs qui démocratiquement décideront de son élection en novembre prochain.

Serge souhaite que cette transition se fasse dans les meilleures conditions dans l'intérêt de la natation régionale, de l'ensemble de ses activités et des clubs.

Intervention de Bénédicte COMPOIS

Bénédicte confirme qu'elle sera candidate pour un nouveau mandat dans la continuité du projet "horizon 2024". C'est une équipe de 24 personnes qui doit se mobiliser pour constituer un nouveau comité directeur et qui désignera son équipe dirigeante et son président, soumis au vote des clubs.

La fonction de président n'est pas anodine et nécessite une certaine disponibilité à mettre en regard d'une activité professionnelle. Au delà de la fonction de président, c'est le fonctionnement global de la Ligue qui sera à repenser pour répondre aux enjeux de développement de l'association et au renouvellement de l'équipe bénévole."

Serge propose de faire un tour de table afin que chacun puisse s'exprimer sur l'avenir de la Ligue en donnant sa position personnelle.

Prochain comité Directeur Régional :

Il n'est pas facile de trouver une date : entre les compétitions, les vacances, les ponts Dans la semaine le refus de certains membres.

C'est donc la date du samedi 13 juin 2020 qui est retenue.

En attente, des documents d'informations seront diffusés. Une réunion avec les Présidents des Comités Départementaux pourrait, si besoin, être programmée.

Fin de réunion à 16 heures